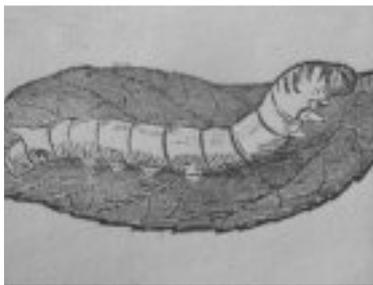


Mémoire et Patrimoine de Les Marches



**L'élevage du ver à soie
en Savoie et aux Marches au XXème siècle**

**Vie économique au centre bourg
du milieu du XXème siècle**

**L'élevage
du vers à soie**



**les commerces
au XXème siècle**



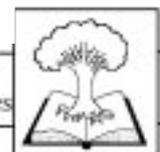
**Actualités de
l'association**



Une magnanerie de 1874

édité par

Association Mémoire et
Patrimoine de Les Marches



L'Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches a été fondée en Juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique, historique, culturel, culturel, artistique, technique et naturel de la communauté des Marches par tous les moyens appropriés.

Adhésion 10 euros (5 euros pour mineurs et étudiants)

Pour toutes informations :

GARLATTI Ghislain

06 88 72 87 77

n° d'association 0732015849

P. 2

Travail et richesses du monde rural
L'élevage du ver à soie en Savoie et aux
Marches

P. 7

Plan des commerçants du bourg
au milieu du XXè

P : 9

La vie économique du centre bourg
au milieu du XXè

P. 10

Quand le passé ressurgit au travers de
pierres tombales

P. 11

Rencontre de vacances

P. 13

ctualités de l'association

EDITO

Partons du présent !

L'étude du patrimoine est souvent assimilée à un travail sur le passé, au discours sur de « vieilles choses révolues ». Or, paradoxalement, comme vont vous le montrer les nouvelles recherches publiées dans ce numéro du Bulletin, l'étude du patrimoine part du présent.

C'est « l'histoire du présent », qui est ici étudiée. Evidemment, le monde actuel découle de son passé, il faut donc partir du présent, le quitter, s'échapper des temps actuels pour retrouver l'essence des choses, leur authenticité.

Comme point de départ de « cette remontée du présent », il y a des données actuelles : des mûriers sur le bord de la route, qui va à Francin, une ancienne enseigne publicitaire Montgellaz en face de la boulangerie, une vieille carte postale représentant le château des Marches, retrouvée sur une brocante ou encore des pierres tombales, qui sortent de terre pendant les travaux de devant le Bourg. Voici les « éléments du présent », qui amènent les sujets de l'enquête.

La traversée du temps s'attardera tout d'abord dans les années 1950, plongera ensuite dans le grand XIX siècle et, après une courte halte au château pendant la Première guerre mondiale, reviendra dans le monde contemporain pour évoquer l'actualité de l'association.

Toute l'équipe de ce Bulletin n° 2 souhaite un agréable voyage à ses lecteurs.

Ghislain Garlatti
Président

Vous avez déjà fait des recherches généalogiques pour votre famille ou vous voulez commencer des recherches.

Venez-nous rejoindre le

vendredi 16 novembre 2007 à 18h30 à l'espace Bellegarde (Ancienne école maternelle)

Le groupe en généalogie de l'association Mémoire et Patrimoine

Travail et richesses du monde rural

L'élevage du ver à soie en Savoie et aux Marches

Nadezhda Slavova

En 1796, dans son ouvrage *Voyage à Chambéry*, son auteur le poète Vincent C MPENON (1772 – 1843) fit parler le petit Savoyard, le ramoneur, qui partait faire son tour de France :

« Ici, nous sommes en pleine Savoie. [...] Le fruit de ces châtaigniers sert à faire le pain que nous mangeons dans nos fermes ; ce bonhomme qui a les épaules couvertes de ses cheveux épars, est le propriétaire de ce champ de sarrasin [...], il habite à présent la cabane que vous voyez au bout, sa maison ayant été couverte l'hiver dernier par une avalanche [...]; ces vergers plantés de mûriers, sont loués à des négociants de Lyon, qui cultivent des vers à soie ; et cette petite boîte que vous voyez en sautoir derrière mon dos, renferme toute ma fortune [une marmotte]».

La Savoie était donc, dans l'esprit du voyageur du XVIII^e siècle, le pays des châtaigniers et du sarrasin (sorte de blé noir) dont on fait le pain, de la neige en hiver et des avalanches de montagne, des sympathiques habitants des alpages, les marmottes et des

vergers plantés de mûriers pour l'élevage des vers à soie. Quelques-unes de ces représentations de la Savoie, il est vrai, perdurent encore aujourd'hui dans l'imaginaire collectif, notamment les images liées à la montagne. En revanche, l'idée que la Savoie soit aussi le pays des châtaigniers et de la sériciculture¹ s'est estompée progressivement au cours du siècle dernier quand les deux cultures ont périclité jusqu'à leur extinction totale.

aux Marches, on peut voir encore aujourd'hui quelques alignements d'arbres de la famille des *Moraceae*, des mûriers², ultimes vestiges de l'élevage du ver à soie. Ce sont ces témoins discrets, qui ont été à l'origine d'une recherche sur l'implantation de la sériciculture aux Marches.

Les origines de la sériciculture en Savoie

Comment et pourquoi la sériciculture s'est répandue dans les vallées savoyardes ? en croire les sources, cette activité se serait développée en Savoie, sous l'impulsion d'Emmanuel Philibert, duc de

Savoie. Le duc aurait introduit en 1576 « en grande quantité » le mûrier blanc afin de développer la production de soie grège locale. Les cocons de vers à soie étaient transformés aux fabriques de filature³ et de moulinage⁴ de la Savoie, qui apparurent progressivement à proximité des localités séricicoles. Ces fabriques

¹ La **sériciculture** est l'élevage du ver à soie. Elle comprend la culture du mûrier, l'élevage du ver à soie à proprement parler pour l'obtention du cocon, le dévidage du cocon et la filature de la soie. La technique est très ancienne et a été inventée en Chine durant l'antiquité. Elle s'est rapidement répandue au Japon et en Inde (le mot 'sériciculture' vient d'ailleurs du nom de la région, qui se situe au-delà du Gange et qui fut appelée par les Romains le *Sericum*) et fut connue jusqu'en Grèce à l'ouest. Des races européennes de chenilles *Bombyx mori* se prêtent aussi à l'élevage. Dans certaines régions, la Savoie y compris, l'élevage du ver à soie est communément appelé « magnanerie » et l'éleveur lui-même, « magnanier » ou « magnan ».

² Il existe une dizaine d'espèces de cette famille, des arbres ou des arbustes aux feuilles caduques de forme ovale, arrondie ou cordiforme à la base et pointue à l'extrémité. Les fleurs des **mûriers** sont verdâtres et les fruits, qui sont en effet de fausses baies, sont de couleur blanche, rouge ou noire.

³ La technique de la **filature** correspond au dévidage du cocon du ver à soie.

⁴ Le **moulinage** consiste en la torsion de plusieurs fils de soie afin d'obtenir un brin unique.

fournissaient à leur tour la matière première aux soieries de Turin et de Milan. La production de tissus de soie, un produit de luxe, satisfaisait les commandes du marché piémontais et était même exportée à l'étranger.

L'Etat sarde continua à contrôler le développement de l'élevage en distribuant des primes, en maintenant un prix intéressant à l'achat de cocons frais et des taxes douanières protectionnistes.

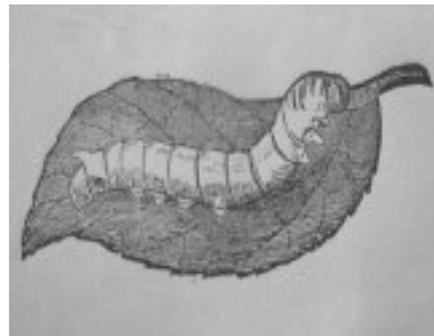
Dans les campagnes de la cluse d'Annecy et de Chambéry où le climat était favorable à l'élevage, beaucoup de familles rurales dont des Marcherues se sont lancées alors, de manière volontaire, année après année, dans cette culture saisonnière encouragée par l'Etat, qui leur procurait un complément de ressources. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'élevage du ver à soie rapportait visiblement bien puisque « le nombre des communes séricicoles grandit et le nombre et la force des éducations aussi »^B.

Ainsi la volonté du souverain a réussi à implanter et développer, une production ancestrale chinoise sur le sol savoyard, à force d'attention et avec la participation de la population rurale dont les Marcherues.

De même, de l'autre côté de la frontière, la France de Colbert s'orienta vers la sériciculture (le Bas Dauphiné notamment) pour satisfaire aux besoins des fabriques de soierie de Lyon. Mais c'est au XVIII^e siècle seulement que les éducations se multiplièrent et que la sériciculture pénétra dans la vallée de l'Isère (côté dauphinois) alors qu'elle était pratiquée en Savoie depuis deux siècles déjà !

En 1860, les Marcherues, comme tous les Savoyards, ont voté pour l'annexion de la Savoie par la

France. On peut considérer qu'à partir de cette date, la production de la soie grège savoyarde est devenue une filiale du réseau lyonnais et une affaire du Ministère de l'Agriculture français. C'est du moins ce que les études de M. B. RIBIER et de G. VEYRET – VERNIER affirment.



Le développement de la production de la soie en Savoie ... et aux Marches

Avec la croissance des éducations savoyardes apparurent les premières magnaneries – des locaux construits ou aménagés spécialement pour l'élevage du ver à soie^C. Quant aux industries de filage et de moulinage, elles avaient tendance à se disperser à travers le territoire, mais étaient particulièrement nombreuses à Chambéry. C'est là qu'apparurent à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle des fabriques de soierie (gaze, rubans, bonneterie, ...) ^D.

A cette époque, la sériciculture en Savoie vivait son âge d'or (plus de 55 tonnes de cocons en 1792), la campagne fournissant la main-d'œuvre pour les éducations des vers à soie et pour les établissements de filage et de moulinage.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, deux filatures sont attestées à Chambéry (de 70 et de 170 ouvriers). Mais surtout pour ce qui concerne notre commune, il y avait une filature à Myans (partie intégrante de Les Marches) dont le propriétaire était Monsieur Vernaz^E. Cette entreprise a fonctionné sans doute tout le long du XIX^e siècle et fut l'une des trois filatures savoyardes à résister à la crise de la fin du siècle.

Tout reste à découvrir sur cette filature: où se trouvait-elle, quand a-t-elle été fondée, quand a-t-elle cessé de fonctionner, quelles étaient ces

capacités et quelle identité se cache derrière le nom Vernaz, nom de famille porté aussi par Auguste Vernaz, conseiller municipal et Maire des Marches de 1860 à 1864 ?

Une première épreuve

Les autorités ministérielles, dévouées à la production de soie grège se heurtèrent à partir de 1853 et jusqu'en 1868 à un problème sanitaire. Des maladies, telles la *muscardine*, qui rend le ver mou ou la *péribine*, qui le fait périr avant qu'il n'ait filé son cocon, ont décimé les populations de chenilles et ont fait baître drastiquement la production^F. L'Etat français dont le souhait était de sauvegarder sa sériciculture nationale introduisit un concours destiné aux producteurs de graines afin d'assainir l'élevage de ver en développant des espèces résistantes.

Ce concours « pour la distribution des primes aux petites éducations pour graines de vers à soie » fut probablement créé en 1867. L'année suivante, face au jury étatique s'illustre une Marcherue, Madame Marguerite MILLON (ou MILLION), veuve VUILLERMET, qui gagne le concours et remporte 100 francs. Cette éducatrice des Marches avait obtenu 20 kilos de cocons destinés au

grainage comme l'indique un document du 12 juillet 1868, signé aux Marches par le Maire André F LCOZ et son adjoint Camille GOUVERT^G :

« Les papillons sont sortis des cocons, blancs et sans tâches. Ils étaient vigoureux, s'accouplaient bien et ont fait beaucoup de graines. [...] Le grainage ne laisse donc rien à désirer et l'on pourrait admirer une récolte certaine pour l'année prochaine à toute cette partie de graines que la veuve Million mettra à la disposition des éducateurs. ».

Et, il est vrai, qu'aux Marches et dans les autres communes séricicoles du canton de Montmélian, les éleveurs de vers à soie s'étaient spécialisés dans l'élevage de graines « indigènes », la quantité de graines japonaises ou « étrangères » (italiennes ou autres) restant réduite. Un rapport sur la production séricicole de la période 1871 – 1874^H ainsi que les enquêtes officielles annuelles^I démontrent bien que dans les dix communes du canton de Montmélian (dont les Marches) l'élevage se faisait essentiellement à partir de graines françaises.

Une production en crise ?

Une fois la bataille contre les maladies remportée, une mesure gouvernementale est venue instaurer des primes aux éducateurs de vers à soie pour relancer la production. Cette prime dont tous les sériciculteurs bénéficiaient était fixée par la loi du 13 janvier 1892, complétée par le décret du 2 avril 1898, à 0,60 centimes par kilo de cocons frais produit.

Les archives départementales de la Savoie, le fonds de documents liés aux affaires de la sériciculture entre 1861 et 1944 a livré des informations concernant l'activité séricicole dans la commune des Marches^J. Grâce à des enquêtes séricicoles officielles établies par les autorités, il est possible de dresser les grandes tendances de la production de cocons de vers à soie de 1872 à 1912.

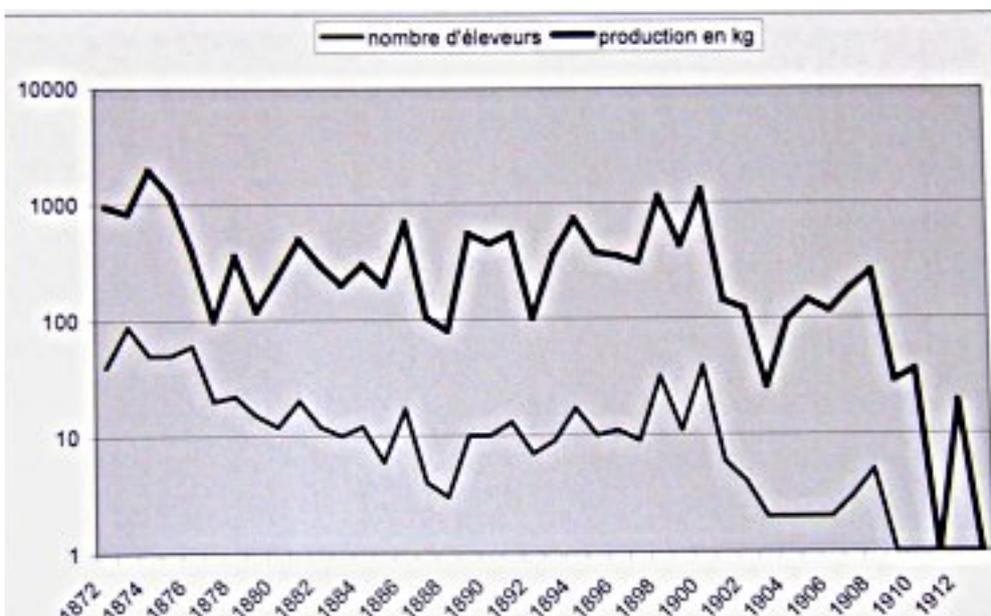
Depuis 1870, le nombre d'éducateurs Marcherus se réduit inexorablement : de 88 en 1873, il tombe à 4 en 1887. La production suit la même pente : de deux tonnes de cocons en 1874, les Marcherus ne produisent plus que 80 kg en 1888. Le prix de vente de la récolte de cocons frais oscille entre 5 francs et 3,40 francs depuis 1874 (le temps des 7 à 7,50 francs le kilo des deux années précédentes était déjà révolu). À partir de 1880, les sériciculteurs aux Marches commencent à se faire rares : moins d'une vingtaine de personnes et même, certaines années, moins de dix s'aventurent dans cet élevage à issue incertain.

Mais, les effets des primes de la loi de 1892 se ressentent : on passe de 3 en 1888 à 39 éducateurs en 1900 et le seuil de la tonne de cocons est de nouveau franchi. Le système de primes semble être efficace. Seulement voilà que depuis 1894 le prix du kilo passe sous la barre des 3 francs annonçant une période sombre.

Une fois entrée dans le XX^e siècle la production s'écroule. De 1901 à la fin de la séquence, si la sériciculture ne disparaît pas aux Marches, c'est grâce à quelques éleveurs, qui se comptent sur les doigts d'une main et qui produisent de maigres quantités de cocons pour le filage.

Les mesures prises par le gouvernement n'ont donc pas pu arrêter le déclin lent, mais certain de la sériciculture en Savoie. La paysannerie se détourna de la culture du ver à soie, plus assez rentable à ses yeux. Ce déclin s'explique par la chute en quelques décennies du prix du cocon frais de 8 francs le kilo en 1858 à 2,50 francs le kilo en 1896^K.

Les primes ne suffirent plus. Et, comble des malheurs – les



Elevage du ver à soie aux Marches, d'après les enquêtes séricicoles officielles de 1872 à 1912

(échelle logarithmique)

L'administration n'arrive pas à accepter la fin de la sériciculture

La sériciculture périssait, mais l'enthousiasme administratif pour les vers à soie était toujours présent. L'Etat continua longtemps de demander aux autorités locales la liste des éducateurs. ux Marches, comme on vient de le voir, le dernier élevage a été enregistré en 1912. Jusqu'au début des années 1930, quelques autres localités en Savoie vont pratiquer la sériciculture avant d'abandonner de manière définitive cette culture d'appoint si répandue auparavant dans les campagnes savoyardes. Un courrier du Préfet de Savoie, destiné au Ministère de l'agriculture, daté du 30 août 1933, en fait état^M :

« Monsieur le Ministre de l'agriculture [...] j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'élevage des vers à soie a complètement cessé cette année dans mon département. ».

De plus, en 1941, le Préfet a fait savoir que « plus aucune filature n'existe en Savoie » (la même année il n'y a eu qu'onze producteurs enregistrés pour tout le département).

Néanmoins, l'Etat français n'aura de cesse de préserver les mûriers de l'abattage espérant à une hypothétique reprise par les paysans de cette activité si longtemps maternelle (loi du 26 janvier 1941 sanctionnant l'abattage des mûriers). Pourtant, le 16 juin 1943, le Directeur des Services agricoles a fait signer en

quelque sorte « l'arrêt de mort » à ces arbres, liés exclusivement à la sériciculture^N :

« [...] à Monsieur le Préfet de la Savoie [...]

[...] la sériciculture est complètement abandonnée en Savoie, et tout porte à croire que cet abandon est définitif. Je ne pense pas d'ailleurs que les mûriers fassent l'objet d'une destruction systématique et de toute manière, il en restera toujours un nombre suffisant pour satisfaire les besoins de ceux qu'un retour à la sériciculture pourrait intéresser.

Aucune mesure particulière ne me paraît nécessaire dans le département. ».



Encyclopédie Diderot

L'élevage du ver à soie : un savoir-faire et un patrimoine rural tombés dans l'oubli

Naguère le patrimoine rural que représentaient les plantations de mûriers paraissait sans doute indestructible (le rapport de 1874 estimait le nombre total minimum de mûriers en Savoie à 112 728 arbres⁰, mais que reste-t-il aujourd'hui de cette centaine de milliers d'arbres ? ux Marches, pas grande chose : une petite rangée le long du chemin du cimetière, une autre près de Bellegarde sur la route de

Francin, un arbre devant la ferme Rosset ...

Et même si ces quelques témoins encore debout sont là pour rappeler cette ancienne vocation de la commune, combien sont ceux, qui connaissent de nos jours quelles feuilles de mûriers découper en lanières et donner aux petits vers à soie, comment préparer les litières, à quelle température et à quelle humidité

réaliser l'élevage, combien de fois les nourrir par jour jusqu'à ce qu'ils atteignent la fin du cinquième âge larvaire, quels branchages choisir pour les encabaner le moment venu pour eux de faire leur cocon ?

C'est à travers des exemples concrets, comme celui de la sériciculture, que l'on peut se rendre compte des richesses et de la multitude des travaux que les habitants d'un village savoyard comme Les Marches pouvaient exercer dans le passé.

Notamment deux références retraçant l'histoire de l'élevage du ver à soie en Savoie : B RBIER M., *Etude sur l'industrie en Savoie. Elevage des vers à soie*, Chambéry, 1872 et VEYRET – VERNIER G., « L'industrie de la soie dans les Alpes du Nord », pp. 125 – 152, dans : *Revue de Géographie alpine, tome XXX, fasc. 1*, 1942.

B Dans : VEYRET – VERNIER 1942, p. 134.

C *Idem.*

D Dans : VEYRET – VERNIER 1942, pp. 135 – 137.

E Dans : B RBIER 1872 et VEYRET – VERNIER 1942, p. 130, carte et p. 136, note 11.

F Dans : VEYRET – VERNIER 1942, p. 139.

G DS, cote 24 M III 1, notamment note du 12 juillet intitulée « Grainage ».

H Cf. notamment *le Rapport fait à la Société d'Agriculture de Chambéry sur la situation de l'industrie séricicole pendant les 4 dernières années*, Chambéry, Imprimerie Ménard, 1874 (archives départementales de la Savoie – DS, cote 24 M III 1).

I Cf. dans la liasse 24 M III 2 *les feuilles des Enquêtes officielles* annuelles ou biennuelles.

J DS, cote 24 M III 1 – 8. De fait, seules les liasses 1, 2, 5, 6, 7 et 8 ont été dépouillées.

K Dans : VEYRET – VERNIER 1942, p. 139.

L DS, cote 24 M III 2, notamment une « note » de la Préfecture de la Savoie du 13 août 1912.

M DS, cote 24 M III 8, courrier destiné à la Direction de l'agriculture, expédié le 30 août 1933.

N DS, cote 24 M III 8, lettre du 16 juin 1943 du Directeur des Services agricoles au Préfet de la Savoie.

Vie économique au centre bourg du milieu du XXème siècle

Marie Odile Laurent - Sébastien Moriset

Entre 1950 et 1960, il y avait, au lieu-dit « *le Bourg* » et ses environs immédiats, de nombreux commerçants et artisans dont certains encore bien connus des anciens Marcherus.

Les bouchers :

BL NC (remplacé par R FFIN),
MONTGELL Z (en face de la boulangerie
actuelle, vous pouvez voir une inscription au dessus
de la petite porte),
P SC L (remplacé par J NIN)

Le bouilleur de cru : BOUVIER

Les boulangers : B RBIER, VISSOUD

Le débitant de tabac : DROGUET

Le cafetier : M THIEU (à côté du jardin, il y avait
un jeu de boules)

Le restaurateur PERCEV L (devenu MERLET)
vous pouvez encore voir l'inscription *L'escale* sur
la façade)



"Café restaurant *L'auberge du lac* devenu *L'Escale*"

Les cordonniers :

COURRIER, DROGUET, ZENONE

Les épiceries :

ETOILE DES LPES, L YDEV NT (dit Marie
Fanchon : nous voyons toujours la vitrine), tous
deux faisaient leur tournée dans les hameaux



Le dépôt de journaux

Les menuisiers : L YDEV NT, PERRIER

Les forgerons : les frères Seyssel

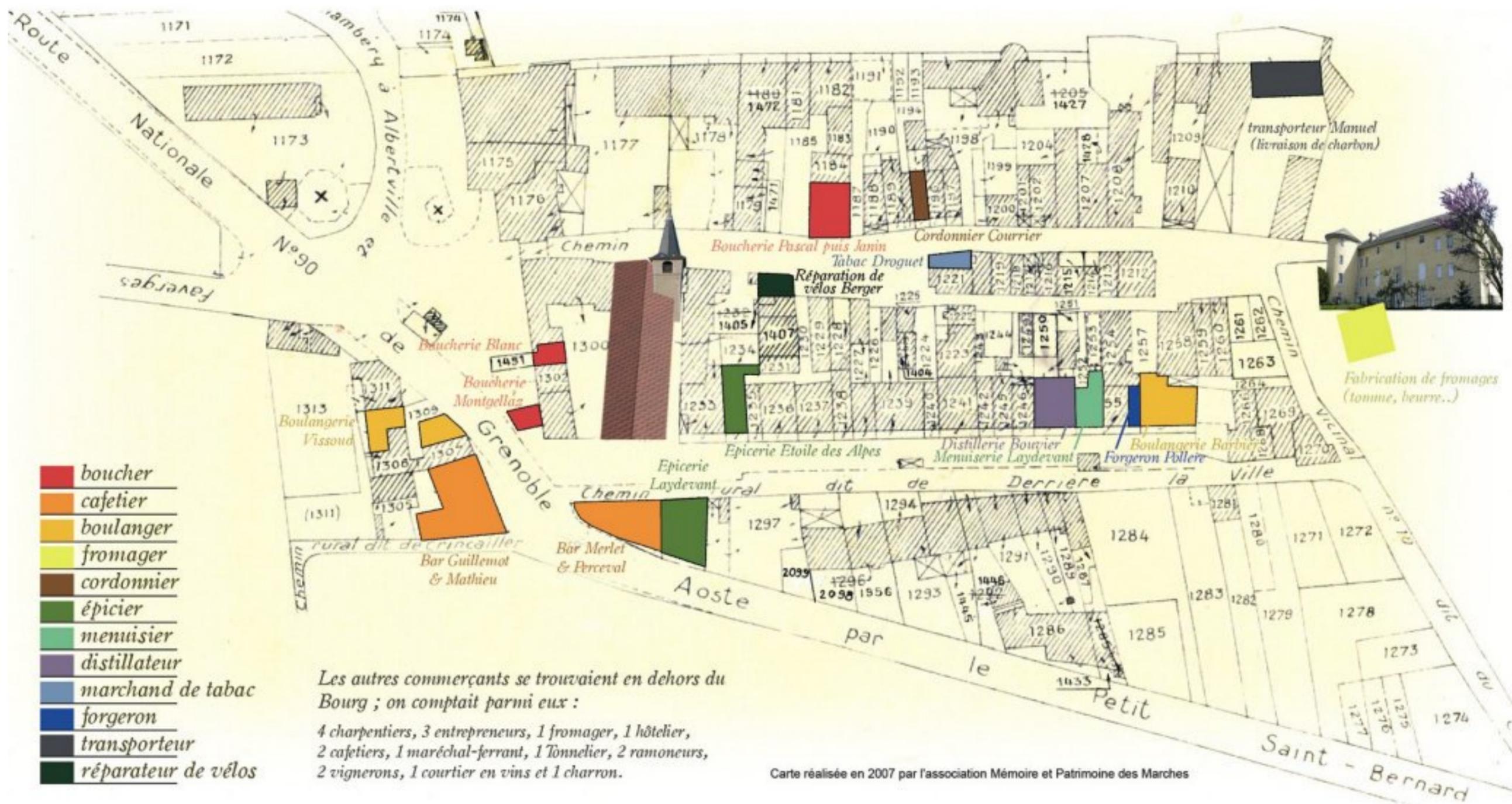
En généalogie, on retrouve ces métiers bien loin
dans le passé car ils contribuaient à la vie d'un
village. C'étaient les métiers de certains de nos
parents ou grands parents.

ux Marches, ils étaient bien utiles à la population
et à ceux qui passaient sur la route reliant
Chambéry à Grenoble.

ujourd'hui, nous voyons que la plupart de ces
commerces se sont déplacés sur la place de la
Mairie.

Par la suite, vous pourrez situer les autres
commerces et artisans sur le plan représentant la
commune toute entière. Nous y travaillons.
Si vous avez des photos familiales ou autres de ces
commerces, pouvez-vous nous aider dans notre
recherche de mémoire de notre village. Merci à
tous.

Les commerçants du Bourg au milieu du 20^{ème} Siècle



Les autres commerçants se trouvaient en dehors du Bourg ; on comptait parmi eux :
4 charpentiers, 3 entrepreneurs, 1 fromager, 1 hôtelier,
2 cafetiers, 1 maréchal-ferrant, 1 Tonnellier, 2 ramoneurs,
2 vignerons, 1 courtier en vins et 1 charron.

Carte réalisée en 2007 par l'association Mémoire et Patrimoine des Marches

Quand le passé ressurgit... au travers de pierres tombales

Ghislain Garlatti

Les vestiges archéologiques sont souvent mis au jour à l'occasion de travaux. On trouve ainsi des tombes, des murs ou simplement des pierres portant des inscriptions romaines.

C'est justement lors du chantier du rond-point au centre des Marches que furent découvertes au début du mois d'août, au pied de la statue de la Vierge, des pierres tombales portant des inscriptions en français.

Ces vestiges, assurément archéologiques, ont été soigneusement écartés par les ouvriers pour être soumis à l'œil vigilant de l'équipe archéologique de notre association.

L'analyse archéologique démontre qu'il s'agit de pierres tombales de la fin du XIX siècle. Les inscriptions nous permettent de les dater avec précision :

Sur la première :

« Ici

Reposent

Mariette ROBBI NO

Née TOGNIET

Décédé le 3 janvier 1888

l'âge de 78 ans

-

ROBBI NO Jn Bte

Décédé le 6 janvier

l'âge de 79 ans »

Et sur la deuxième :

"Ici repose Claude Duprat

Décédé le 9 octobre 1890 »



Le style de ces pierres, sobre, avec rondeur et quelques motifs floraux, et leurs matériaux, pierre, ciment et élément de béton armé confirment les dates données par les inscriptions.

Les matériaux ne sont pas luxueux (pas de marbre) et le style n'est pas extravagant, c'est du premier prix. Dans le cimetière actuel des Marches, on retrouve encore des pierres similaires datant des années 1880. On peut donc supposer qu'ils s'agissaient de Marcherues.

D'autres blocs fracturés, sans inscription, mais visiblement destinés à un cimetière, se trouvaient au côté de ses deux plaques gravées. Mais aucune trace d'os ni de squelette ...

Ici s'arrête le travail archéologique, l'analyse des objets, et commence le travail historique, la recherche des événements écrits liés à ces objets.

La recherche commence naturellement aux archives municipales et les suppositions antérieures sont confirmées. Les trois personnes sont toutes Marcherues et décédées sur la commune aux dates indiquées. Le registre des décès est très net et nous apporte des informations nouvelles, quant à leur vie et leur profession :

« ...1er Ravier Jacques, âgé de 59 ans, garde champêtre, 2ème Paul Tissot, âgé de 29 ans, instituteur, tous deux domiciliés en cette commune et voisins de la décédée, lesquels nous ont déclaré que Tognier Mariette, âgée de 78 ans, ménagère, domiciliée en cette commune, née à La Chambre (Maurienne), fille des décédés Alexandre et Janny Grassi, épouse de Robiano Jean Baptiste, est décédée dans le domicile de son mari, hier à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés... ».

« ...1er Gros Daillon Jean, âgé de 50 ans, 2ème Paul Tissot, âgé de 29 ans, tous deux instituteurs domiciliés en cette commune et voisins du décédé, lesquels nous ont déclaré que Robbiano Jean-Baptiste âgé de 79 ans, cultivateur domicilié aux Marches, né à Rocca Grimalda (Italie), des décédés Robbiano Nicola et de Carrera Francesca, veuf de Tognier Mariette, est décédé

dans son domicile aujourd'hui à trois heures du soir... ».

« 1er Jantin Jean, âgé de 40 ans, aboutit à la dispersion de carrossier, domicilié à Chambéry, plusieurs plaques qui ont fini au beau-fils du décédé, 2ème Tissot pied de la statue, ou alors ces Paul, âgé de 31 ans, instituteur, pierres-là ne seraient pas les domicilié aux Marches, voisin du véritables pierres des Robbiano et décédé, lesquels nous ont déclaré que de Dupraz, elles n'auraient jamais Dupraz Claude, âgé de 69 ans, servi. regarder attentivement les agriculteur, domicilié en cette inscriptions, on remarque des commune, né à Bissy, canton de la fautes dans l'orthographe des Motte-Servolex, fils des décédés noms. insi le graveur a écrit « Victor Dupraz et Caille Marguerite, Duprat » au lieu de « Dupraz » et époux de Vallier Louise, est décédé « Togniet » au lieu de « Tognier ». dans son domicile, hameau de Saint-L'artisan a donc dû refaire de ndré, en cette commune, ce soir à nouvelles plaques et stocker les deux heures... ».

Il est ainsi possible de l'occasion de s'en débarrasser. Il reconstituer par exemple la vie le fit lors d'une réfection de la des époux Robbiano, nés à statue de Notre Dame de Lourde, l'époque de l'Empire européen de érigée en 1882 au centre du Napoléon Ier, pour l'un en Italie à village. Cette réfection a dû se Rocca Grimalda en 1809 et pour faire après les années 1900 et on l'autre en Maurienne en 1810. réutilisa à ce moment ces pierres Les archives départementales ont tombales comme marches permis de se remémorer que les d'escaliers au pied du monument. Robbiano en 1868 logeaient déjà Personne n'y prit attention à l'entrée du Bourg, dans la jusqu'à l'été 2007 où les travaux troisième maison à gauche et que du rond-point démolirent ces Jean-Baptiste possédait et donc marches et redécouvrirent les travaillait une parcelle de vigne à inscriptions.

Cresmont, une parcelle de forêt au Il reste cependant une bois Muzart et des champs aux dernière question : qui était Granges Longes. Une étude plus l'artisan, qui aurait fait ces erreurs poussée permettrait de savoir où et qui, par maladresse, nous a ils se sont mariés, à quelle date et permis de retracer cette page quand sont-ils devenus d'histoire ? Marcherus. Ils ont ensuite vécu aux Marches jusqu'à l'année 1888 où par les volontés du cœur, ils moururent à trois jours d'intervalle.

Mais pourquoi ces pierres se sont-elles retrouvées au pied de la statue de la Vierge ? S'il s'agit des pierres tombales des Robbiano et des Dupraz, enterré au cimetière,

Rencontre de vacances

Quand le passé rejoint le présent

Une journée d'été dans les Landes. Dax, sous la halle au marché, au hasard des étales qui offrent à mes yeux porcelaines, cristal, objets de collection ou bien objets insignifiants, vieux bouquins ou livres neufs...une collection de cartes postales, une spéciale Savoie, d'où je tire quelques prises de vue de Montmélian, Chignin, Myans ...Les Marches. Une carte postale de L.Blanc, qui nous propose la grande salle du château, au dos de cette carte une écriture fine et régulière, une phrase témoignage d'un temps passé et douloureux, un message d'espérance ou de sérénité dans cette époque de la « grande guerre » de 1914-1918 :

« C'est dans cette jolie salle transformée en dortoir que je couche dès que je me lève j'aperçois les montagnes de tous côtés, si tu voyais les gentillesse que ces dames ont pour nous ! »

Nous ne saurons jamais à qui était destinée cette correspondance, mais nous connaissons l'auteur : le Caporal Herbert de la 15ème territoriale 5èCIE.

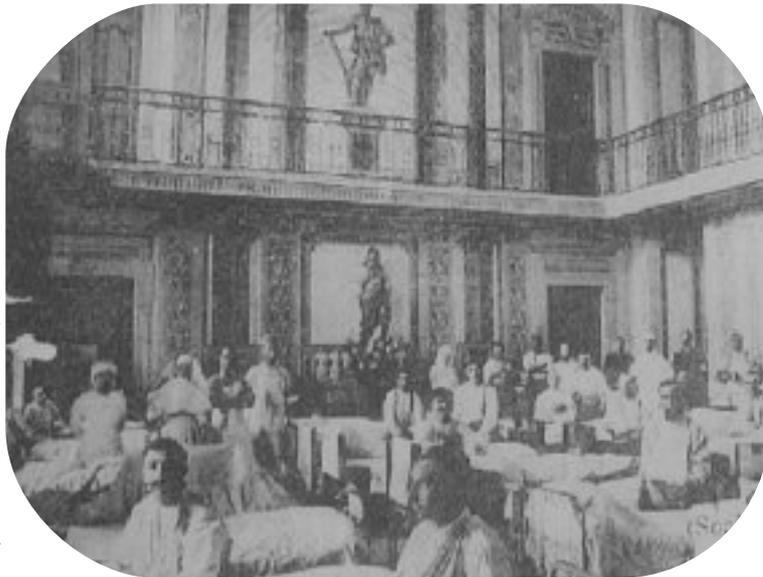
près de rapides recherches le nom du Caporal Herbert François apparaît une seule fois, dans l'historique du 42ème RIT (Régiment d'Infanterie de la Territoriale) dont les campagnes de guerres sont nombreuses : Toul,



Nancy, Verdun, Italie et enfin la Somme, était ce lui ? Les seuls éléments sur lesquels nous pouvons être plus précis est le rôle de cette grande salle du château baptisée alors Hôpital uxiliaire 14 !

Longtemps avant la déclaration de guerre, avaient été mis en prévision, à disposition de l'autorité miliaire, des lieux d'accueil de blessés. Mais en Savoie comme ailleurs, dès la déclaration de la guerre il fallait s'organiser à un accueil pus important des blessés.

Il y avait alors deux variétés d'hôpitaux ceux datant du temps de paix : les hôpitaux militaires, les hôpitaux mixtes où étaient soignés militaires et civils, et ceux créés dès le début de la guerre ou durant celle-ci : les nouveaux hôpitaux militaires que l'on appelait hôpitaux temporaires complémentaires. Les dernières catégories d'hôpitaux qui voient le jour dès le début de la guerre ce



sont ceux, qui se créent sous l'égide de la Croix Rouge qui en 1914 comprenait 3 sociétés d'assistances : la société de secours des blessés militaires (SSBM), l'Union des femmes de France, l'association des dames françaises. La SSBM était la plus importante et autorisée à prêter ses services dans la zone des armées elles pouvait y installer des hôpitaux auxiliaires. Il y avait également des hôpitaux bénévoles sur initiatives

privées d'origines diverses : municipalités, communautés religieuses.

Il était nécessaire dans cette terrible guerre des tranchées et devant le nombre croissant de blessés étrangers autorisa l'hospitalisation à d'implanter des hôpitaux militaires ix des blessés et malades. Si le problème fut réglé pour ix, la Haute Savoie ne put pas accueillir les blessés militaires. lors la Crois Rouge de ce département s'install en Savoie le Comité municipal de coordination, Comité d'nnecy? nnemasse et pendant le même jour le 28 août Evian exerça ses activités à ix les bains, tandis que celui de Thonon s'installa au château des Marches, Madame Costa de Beauregard , supérieure des sœurs de St Vincent de Paul le mit à disposition de « l'hôpital uxiliaire 14 », il entra en fonction le 07octobre 1914, il fonctionna jusqu'au 01 janvier 1917,

1914, le gouverneur militaire envoie au préfet de la Savoie une dépêche? qui confirme que l'hospitalisation des blessés même allemands à ix les Bains est impossible. En effet le Tout le département dans un grand élan de solidarité se couvrit d'hôpitaux militaires de toutes catégories.

Sources
Les hôpitaux savoyards dans la grande guerre – CDIHP 1998
Historique du 42ème RIT anonyme, Libraire

Actualités de l'association

Les journées du patrimoine

Vendredi 14 septembre 2007, à l'initiative de l'association Mémoire et Patrimoine de les Marches et à l'occasion des journées du patrimoine, un inhabituel ballet a animé le Bourg.

Toute la journée des groupes d'élèves se sont succédés, dans le centre historique de la commune, guidés par Ghislain GRLTTI. Ce dernier a expliqué aux jeunes marcherus et marcherues à quelle date fut créé le village, comment se déroulait la vie autrefois dans le Bourg et comment le château, de maison seigneuriale, devint maison de retraite. C'est ainsi que 123 élèves enthousiastes représentant l'effectif total des classes de primaire du village (école publique et privée) ont pu faire une première connaissance avec leur patrimoine local.



Après les visites du Bourg, organisées pour les élèves scolarisés sur la commune, l'association Mémoire et Patrimoine des Marches a proposé au public la découverte de quelques autres éléments patrimoniaux, liés au monde rural des XIX et XX siècles.

L'après-midi du samedi 15 septembre a été réservé à la visite de la Ferme avicole de Champlong, authentique établissement agricole retraçant l'histoire du monde rural (1850 – 1950) à travers l'exposition d'anciens documents, outils et machines agricoles. Monsieur Poncet, porté par sa pratique et son témoignage du travail agricole, a rendu sensible le groupe d'invités à cette époque charnière où l'agriculture mécanique se substitue à l'agriculture traditionnelle. La dizaine de visiteurs a été touchée et étonnée par



la présence d'un atelier de forge, un moulin à farine, une machine à planter les pommes de terre ... et autres trésors de sa collection.

Actualités de l'association

Les journées du patrimoine

Le lendemain, dimanche 16 septembre, a eu lieu l'incontournable visite des bornes sardes, témoins visibles de la frontière France - Savoie, une visite, qui a été prolongée jusqu'à deux édifices en pierre sèches (annexes agricoles), perdus dans les éboulis du Granier. La journée s'est terminée au Musée de la Vigne à Saint-André où Monsieur Perret collectionne depuis 1972 les objets typiques du travail de la vigne.



Marie Hélène Parot

Douze fours à charbons de bois dormaient depuis 1942 dans la forêt du Lac Noir, jusqu'à ce que l'association du patrimoine de Chapareillan les découvre. Ces chaudrons de 2.20 m de diamètre servirent à la production de charbon de bois destiné aux moteurs à gazinière de 1941 à 1942.

Dans cette période plusieurs sites de production étaient en activité : Chignin, St Cassin, le Lac Noir, avec le même maître d'œuvre : Julien Julliard entrepreneur à St Jean de Maurienne.

Le Lac Noir les éléments qui constituaient ces chaudrons étaient amenés à cheval jusqu'au lieu dit Lachat puis acheminés à dos d'hommes jusqu'au site. Deux ou trois fours pouvaient fonctionner en même temps. si le fond du four était garni de bois que l'on allumait d'abord, on remplissait ensuite un grand cône situé sur le dessus du chaudron, de bois, sans distinction d'essence ou de taille, la maîtrise du tirage se gérait par une ouverture à la base du four, puis un grand couvercle

n'était posé sur le chaudron que dans la dernière phase de l'opération un petit couvercle servait à couper complètement le tirage.



Une fois retiré les éléments supérieurs restait le charbon de bois dans le fond du chaudron. Pour éviter l'embrasement il était nécessaire de surveiller ces éléments incandescents et les asperger avec de l'eau, il fallait compter une tonne de bois pour 100Kg de charbon.

Après le total refroidissement le charbon était ensaché chargé sur des luges et tirés jusqu'au lieu de chargement en direction de Lachat

pour expédition.

En septembre 2006, M. Combaz nous faisait découvrir ces chaudrons lors d'une ballade organisée par les commissions patrimoine des municipalités de Chapareillan et les Marches, cet été plusieurs membres des associations de patrimoine de Chapareillan et des Marches ont dégagé les fours des broussailles, les ont frottés et enduit d'anti rouille.

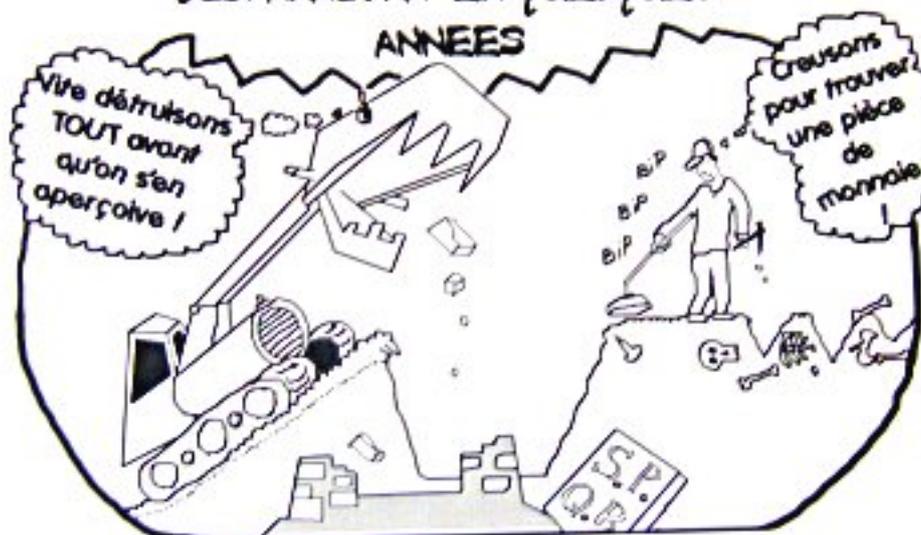
Création d'un groupe de travail en généalogie

Nous avons en projet la création d'un groupe de travail. Son objectif serait de collecter les généalogies existantes, constituer un ensemble informatisé de données généalogiques et aider ceux qui veulent commencer une généalogie.

Nous avons besoin d'être nombreux pour accomplir ce long travail. lors, si vous avez déjà

fait des recherches généalogiques pour votre famille ou si vous voulez commencer, venez-nous rejoindre le **vendredi 16 novembre 2007 à 18h30 à l'espace Bellegarde** (ancienne école maternelle) pour une réunion qui accueillera toutes les bonnes volontés, adhérentes ou non, afin de pouvoir réaliser ce projet. bientôt. *Le groupe de travail en généalogie de l'association*

VOICI POURQUOI LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE DES MARCHES DISPARAITRA EN QUELQUES ANNEES



Le patrimoine archéologique de la commune des Marches est notre bien commun. Nous sommes responsables de son étude et de sa compréhension, mais aussi, à l'égard des générations futures, de sa préservation.

C'est un patrimoine fragile, qui peut souffrir inéluctablement des activités modernes d'aménagement du territoire si des mesures de prévention ne sont pas mises en œuvre pour contrer les dégâts.

Sans surveillance particulière des travaux de construction, des éléments d'architecture et le petit mobilier disparaîtront à jamais sans être étudiés.

En outre, des découvertes fortuites, qui peuvent avoir lieu sur des terrains privés (par exemple, fondations de murs, ossements, tessons de céramique, objets métalliques, etc.) doivent être déclarées en Mairie afin que leurs étude et analyse soient prises en charge par des spécialistes.

Et, il ne serait jamais de trop de rappeler que l'activité clandestine des « chercheurs de trésors » est punie par le Code pénal français (confiscation du matériel, lourde amende, travail d'intérêt général, voire trois ans d'emprisonnement).

fin de contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine archéologique de la commune des Marches :

DECL REZ toute découverte fortuite de structure ou de mobilier archéologiques faite au cours des travaux que vous effectuer dans votre propriété

SIGN LEZ les cas de transgression de la loi par des utilisateurs de détecteurs à métaux agissant sans autorisation préfectorale.

L'association Mémoire et Patrimoine des Marches